

APPEL À CONTRIBUTION

Le 20 et 21 novembre 2024

PREMIÈRE ÉDITION DU

Colloque international sur : La régulation et la gouvernance de l'action publique à l'épreuve de la complexité sociale

Management
complexité
Publique
Transparence économiques Développement
Gouvernance sociales durable
Régulation Partenariat
stress Société Politiques Innovation Adaptabilité Covid
Action citoyenne Inclusion Gestion Efficacité Institutions
Sécurité Participation Réformes
Décision publiques hydrique Collaboration
Responsabilité épreuve
Démocratie
Numérique

📍 **Université Euromed de Fès**

La 1ère édition du colloque international sur :

La régulation et la gouvernance de l'action publique à l'épreuve de la complexité sociale

Le 20 et 21 novembre 2024

-Appel à Contribution-

1. Argumentaire :

a- L'impact de la complexification croissante des sociétés contemporaines sur les modes de gestion de la chose publique :

Généralement, le concept de politiques publiques renvoie à des mesures opérationnelles liées d'une façon ou une autre à une autorité publique visant à changer une situation considérée comme étant problématique. La mise en place de nouvelles régulations implique toujours la réunion d'un ensemble d'éléments : des représentations de l'enjeu, l'implication d'acteurs, des ressources à utiliser et à distribuer, des organismes de cadrage des interventions. Elle s'accompagne souvent de confrontation de savoirs et d'avis, de conflits d'intérêt et d'outils de conciliation entre des positions divergentes. L'action publique se présente ainsi comme une action collective qui contribue à la réalisation d'un ordre social et politique, à l'administration de la société, à la régulation de ses tensions, à l'insertion des groupes et à la gestion des conflits.

Cependant, dès les années 1970, les modes d'administration connaissent une imbrication des niveaux spatiaux d'intervention. L'Etat n'est plus l'unique unité d'analyse pour les chercheurs en politiques publiques. Il y a eu une différenciation des sphères politiques, aussi bien par la territorialisation (La décentralisation, la

déconcentration et le régionalisme), que par la mondialisation (le multilatéralisme, la libéralisation des marchés économiques, la montée en puissance des multinationales et des organisations non-gouvernementales). En outre, il n’y a plus d’organisation réellement hiérarchique et les réseaux d’acteurs appartenant à divers secteurs sont en train de se développer de façon notable. Actuellement, l’espace de l’action publique est devenu de plus en plus multiformes, multi-niveaux et multi-acteurs.

Confrontées à la complexification de la société contemporaine avec la diversification des modèles de gouvernement et de gestion et l’importance nouvelle prise par les nouvelles techniques de communication, les politiques publiques actuelles tentent d’encadrer tant bien que mal la mutation en cours tout en déléguant à la société civile et au secteur privé un certain nombre de fonctions de gestion et d’accompagnement. Désormais, l’action publique ne cadre plus la totalité des sociétés modernes. Un certain nombre d’acteurs privés et sociaux ont acquis une indépendance qui leur permet de s’émanciper du contrôle des Etats et de détenir un pouvoir de résistance face aux interventions publiques. Les grandes multinationales, les instances financières internationales mais également certaines organisations non-gouvernementales élaborent et exécutent leur propre agenda. En outre, plusieurs recherches ont prouvé que la rationalité ne gouverne pas toutes les options, et elles ont mis en lumière l’ampleur des non décisions, des espaces d’action discrètes, des démarches aléatoires d’interactions entre les échelles d’intervention et des intervenants inattendus.

De ce fait, l’actions publique contemporaine se révèle être traversée de tensions et de controverses, aux prises avec des frontières instables, procédant à des agencements délicats entre régulation socioéconomique et régulation politique. A ce niveau, il faut reconnaître que les systèmes de régulation sont en état de crise et se substitue progressivement aux exigences de la gouvernance mondiale. La mise en discussion et la contestation de la pertinence et de la légitimité des politiques publiques prennent à l’heure actuelle diverses formes et soulèvent une série de problématiques épineuses qui acceptent une multitude de réponses.

b- La régulation et la gouvernance des politiques publiques : vers un changement de paradigme

C'est dans ce contexte que les questions relatives à la régulation et à la gouvernance émergent et commencent à prendre de l'ampleur au sein des agendas gouvernementaux et aussi au sein de la réflexion scientifique autour de la gestion de la chose publique. Cette tendance s'est confirmée par le fait que les sociétés contemporaines sont en train de vivre, actuellement, l'une des périodes les plus difficiles de l'histoire moderne. La croissance de controverses sociotechniques et les débordements qu'elles génèrent rendent le façonnage de politiques publiques performantes un exercice particulièrement ardu. Cette situation problématique est due, dans une large mesure, au déclenchement simultané et parfois inopiné de plusieurs crises inédites, touchant les domaines de l'économie, du social, du politique et de l'environnement. Le risque inhérent à ces récentes évolutions consiste à produire une situation d'incertitude susceptible d'engendrer un chaos généralisé dont les effets ne seront ni imprévisibles ni mesurables. Dans un tel contexte, les impacts sont multiples et sans précédent et les décisions sont prises dans un milieu incertain, compliqué et en permanente évolution.

Le Maroc, quant à lui, n'est pas épargné par les conséquences néfastes desdites crises, dans la mesure où il fait face, jusqu'à présent, aux séquelles de la pandémie corona et traite divers défis portant, en partie, sur les fluctuations du prix de l'énergie, sur l'inflation, sur les ruptures dans les chaînes de production internationales, sur la santé publique, sur l'écologie, sur le chômage et sur la géopolitique. Ce qui lui pousse à opérer des choix difficiles et dans certains cas impopulaires qui peuvent entraîner une congestion sociale susceptible de menacer l'ordre public et aggraver la situation.

Dans une telle conjoncture, où des vies humaines, l'économie et l'environnement sont en jeu, le recours à des nouvelles idées issues de pensées pluridisciplinaires et adoptant un état d'esprit tourné vers l'avenir peut faire de la fabrique de l'action publique un processus plus responsable, plus efficient et plus transparent. Selon cette nouvelle perspective de recherche et d'action, les actions publiques ne se bornent pas seulement à gérer les problèmes et à fixer un agenda des

solutions, mais elles sont dorénavant orientées vers la gestion des risques et des crises. Elles sont en train d'adopter des démarches stratégiques et anticipatives tournées vers des modèles de construction plurielle et transdisciplinaire du futur.

2. Objectifs de la manifestation :

Partant de ce qui précède, l'objectif central de ce colloque est de démontrer, pas le biais de cas d'études concrets, que les processus de production des politiques publiques sont confrontés inéluctablement aux défis la complexité sociale. La coproduction de la dynamique sociopolitique exige alors la mise en place de nouvelles articulations entre les diverses modèles de régulation et de gouvernance. Ainsi, ce colloque international se veut une opportunité de partage et de mise en valeur des réflexions abordant les logiques de régulation et de gouvernance des actions publiques, susceptibles de proposer une meilleure compréhension des diverses formes de croisement entre les politiques régulatrices et de bonne gouvernance et le nouveau souffle qui anime la fabrication de l'action publique moderne.

Ce sont toutes ces considérations qui justifient l'organisation d'un colloque international sur la régulation et la gouvernance des politiques publiques, lequel pourrait rassembler des sociologues, des économistes, des politistes, des juristes et des experts de divers pays pour à la fois faire l'état de l'expérience de leurs pays respectifs et exposer l'état de leurs études sur les mutations de l'action publique dans le contexte de la complexité sociale. Le colloque sera également une passerelle entre les analyses des chercheurs et les acteurs susceptibles de mettre en pratique ces réflexions.

3. Les thématiques du colloque :

- Les aspects de la complexité sociale et leur impact sur les politiques publiques ;
- Management de la complexité sociale ;
- Les acteurs et les démarches de régulation de l'action publique ;
- Les nouveaux modes de gouvernance publique ;
- La gestion des risques et des crises ;
- Les nouveaux enjeux des études prospectives.

N.B : L'analyse de l'actualité politique et socioéconomique marocaine et internationale servira de toile de fond pour les discussions et les réflexions animant ce colloque. A ce propos, le comité scientifique encourage les chercheurs à proposer des communications comportant des cas d'études tirés de la réalité empirique, portant notamment sur :

- Les métamorphoses de la géopolitique mondiale ;
- Les nouveaux enjeux socio-économiques des politiques publiques post-Covid ;
- Les dimensions écologiques de la crise des politiques publiques ;
- Les fake-news et la montée des incertitudes
- La problématique de la protection des données personnelles ;
- Le stress hydrique ;
- La reconstruction de la région du Haouz.

4. Conditions de soumission des propositions de communications

- Les projets de communications, appartenant aux diverses disciplines scientifiques, telles que le management public, la science politique, la sociologie et l'économie peuvent porter sur des **aspects théoriques** ou **empiriques** ;
- Les projets de communication doivent s'inscrire dans un ou plusieurs des axes du colloque suggéré.
- Les communications peuvent être soumises en **français**, en **arabe** ou en **anglais**.
- Les résumés de communications (**entre 600 et 800 mots**) doivent être envoyés, sous format Word uniquement, au plus tard le **15 juillet 2024** aux courriels suivants :

colloquergpp@mapp.ma et s.kasmi@ueuromed.org

Lesdits résumés doivent inclure les éléments suivants :

- **L'intitulé de la communication ;**
- **Le ou les auteurs (avec leurs coordonnées électroniques et téléphoniques) ;**
- **Les enjeux du sujet proposé ;**
- **La problématique et les questions de recherche ;**
- **Une bibliographie préliminaire.**

5. Processus d'évaluation des projets de contributions :

- Les propositions de communications seront soumises à une double évaluation anonyme par deux membres du comité scientifique ;
- Les décisions du comité pourront prendre trois formes : admission sans modification, admission moyennant des modifications ou un rejet de la proposition.
- Quant aux projets de communication qui ne respectent pas les normes de présentation seront renvoyés par le comité scientifique du colloque pour modification.
- Pour les communications retenues, le comité d'organisation communiquera une lettre d'admission et d'invitation à la participation aux travaux du colloque à leurs auteurs.

6. Normes de présentation des communications

Les propositions de communications retenues doivent prendre en considération les consignes suivantes :

- Les textes proposés seront uniquement rédigés sous format Word, en Times New Roman, avec des marges supérieures, inférieures et latérales de 2,5 cm, un alignement justifié et un interlignage simple ;
- La première page, non numérotée, devra contenir : l'intitulé de la communication en minuscules; le(s) nom(s) de(s) auteur (s) et leur affiliation; l'adresse électronique de l'auteur à qui la correspondance doit être adressée; l'axe du congrès choisi ; L'abstract à interligne simple d'environ 500 mots (10 à 15 lignes), contenant notamment l'objectif du projet, des renseignements sur le cadre théorique et méthodologique ainsi que ses principaux résultats ou discussions et la citation des mots-clés qui doivent être classés par ordre d'importance ;
- Le nombre de page de chaque communication : entre 10 et 20 pages ;

7. Publication des actes du colloque :

- Tous les articles acceptés seront publiés dans un numéro spécial dans la Revue Marocaine des Politiques Publiques avec un **DOI**. (Une revue développée et hébergée dans le Portail des Revues Scientifiques Marocaines (PRSM) de l'IMIST-CNRST)
- Les meilleures contributions seront publiés dans un ouvrage collectif publié dans la maison d'édition **L'Harmattan**.

8. Repères bibliographiques :

- HASSENTEUFEL Patrick, SAURUGGER Sabine, **Les Politiques publiques dans la crise. 2008 et ses suites**. Presses de Sciences Po, « Académique », 2021 ;
- Ali Sedjari (dir). **Etat, gouvernementalité et gestion du changement**. L'Harmattan. 2015 ;
- Mohammed Harakat. **Les paradoxes de la gouvernance de l'Etat dans les pays arabes**. L'harmattan. 2015 ;
- Christophe Ramaux. **L'Etat social : pour sortir du chaos néolibéral**. Mille et une nuits. 2012 ;
- Raymond Vaillancourt. **Le temps de l'ambiguïté : Le contexte politique du changement**. PUQ. 2006 ;
- David Giauque et Yves Emery. **Paradoxes de la gestion publique**. L'Harmattan. 2005 ;
- Pierre Lascoumes et Patrick Le Gales. **Gouverner par les instruments**. Paris, Presses de Sciences Po. 2004 ;
- Dominique Martin, Jean-Luc Metzger et Philippe Pierre. **Les métamorphoses du monde : sociologie de la mondialisation**. Seuil. 2003 ;
- Jean-Pierre Gaudin. « **Pourquoi la gouvernance ?** ». Presses de Sciences Po. 2002 ;
- Callon Michel, Lascoumes Pierre et Barthe Yannick. **Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique**. Le Seuil. 2001 ;
- Raymond Vaillancourt. **Le temps de l'insécurité : Changer au-delà des apparences**. PUQ. 2000 ;
- Jacques Commaille, Bruno Jobert. **Les métamorphoses de la régulation politique**. LGDJ. 1998 ;
- Ramonet Ignacio. **Géopolitique du chaos**. Galilée. 1997 ;
- Yannis Papadopoulos. **Complexité sociale et politiques publiques**. Montchrestien. 1995 ;

- Le Galès Patrick et Thatcher Mark, **Les réseaux de politiques publiques : débat autour des policy networks**. L’Harmattan. 1995 ;
- Michel Gentot. **Les autorités administratives indépendantes**. Montchrestien.1994 ;
- Bernard Cazes, Fabrice Hatem et Fabrice Roubelat. **La prospective : Pratiques et Méthodes**. Economica. 1993 ;
- Alain Touraine. **Critique de la modernité**. Fayard. 1992 ;
- Edgar Morin. **Introduction à la pensée complexe**. Points. 1990 ;
- Raymond Boudon. **La place du désordre : critique des théories du changement social**. PUF. 1984 ;
- Michel Crozier. **On ne change pas la société par décret**. Grasset. 1979.

9. Dates importantes :

25 juin 2024	Lancement de l’appel à Contribution
15 juillet 2024	Dernier délai pour la réception des propositions de communication ;
22 juillet 2024	Annonce des propositions de communication retenues ;
22 septembre 2024	Dernier délai de rigueur pour la réception de la version intégrale des communications
30 septembre 2024	Communication des résultats d’évaluation des projets de contribution au Colloque ;
15 octobre 2024	Dernier délai de rigueur pour la réception de la version finale des communications
30 octobre 2024	Annonce des communications définitivement retenues
20 et 21 novembre 2024	Dates prévues pour la tenue du colloque.

10. Organisation et coordination du colloque :

• Les organisateurs :

- L'Association Marocaine des Politiques Publiques ;
- L'Université Euro-Méditerranéenne de Fès

• Coordination du colloque :

- Abderrahmane HADDAD, Institut Euromed des Sciences Juridiques et Politiques- Fès.
- Sanae KASMI, Institut Euromed des Sciences Juridiques et Politiques- Fès ;
- Marwa KHOUYA, Institut Supérieur d'Information et de Communication- Rabat ;
- Amine MAHDOUD, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales d'Agdal- Rabat

• Partenaires :

- Fondation Friedrich Naumann Stiftung- Maroc

• Attestations de communication et de participation

- A l'issue du colloque, les intervenants obtiendront une attestation de communication.
- Une attestation de présence sera remise au terme de cet évènement aux étudiants et chercheurs qui assisteront au colloque.

• Contacts :

Pour toute information se rapportant à ce colloque veuillez nous contacter à l'adresse suivante : colloquergpp@mapp.ma ou s.kasmi@ueuromed.org ou bien nous joindre par téléphone : +212 603003309/+212 623-108116.